
Réunion d'information du 28 mai 2021 avec la Direction

La Direction DRFIP 35 a proposé aux organisations syndicales une nouvelle réunion d'information afin d'échanger sur les travaux en cours principalement à Magenta et quelques mots sur Dol De Bretagne.

1 – DOL DE BRETAGNE

Dans le projet d'accueillir 38 agents de Dinard en septembre 2021, Tinténiac en 2022 et St Malo en 2023 au Service de Gestion Comptable (SGC), le 1^{er} janvier 2023, une réflexion a été menée de concert entre la DRFIP et la municipalité de Dol. Notre direction est locataire de l'immeuble actuel qui est la propriété de la ville. Ce bâtiment est situé en plein centre-ville.

Ainsi, en prenant des surfaces supplémentaires dans cet immeuble, 900 m² seront disponibles pour les services sur trois étages.

La luminosité est un point primordial pour la collectivité et la DRFIP. La mise en place d'un ascenseur rendra le site accessible aux personnes à mobilité réduite. Il a été pensé entre autres à différents espaces : réunion (53 m²), restauration collective modulaire des agents, espace de visio conférence, coin douche. Au RDC se trouveront des boxs pour recevoir les particuliers ou les partenaires. Le conseiller aux décideurs locaux (CDL) sera également hébergé au RDC. Il a été évalué à peu près une surface de 14 m² par agent.

Le 01/09/2021 le bail de Dinard est résilié puisqu'ils arrivent à Dol. C'est un accueil non idéal du fait des travaux à venir. Une attention toute particulière sera menée. Le télétravail sera développé selon les travaux.

Un planning hebdomadaire sera dressé afin que le chef de service et les agents puissent s'organiser. Les travaux seront réalisés niveau par niveau.

Tinténiac emménagera à la fin des travaux. Rien n'est arrêté pour le moment. Le maître d'œuvre est la collectivité. La DRFIP ne peut que demander à ce que ses objectifs soient respectés.

Suite à la visite de la Direction le mercredi 19 mai, il a été acté qu'un planning sera effectué pour indiquer aux agents quand il y aura des travaux importants. Le télétravail sera alors facilité et une personne, ne pouvant positionner en télétravail, pourra travailler au CFP de St Malo. Une évolution des applications va être proposée afin de faciliter le télétravail. Une réflexion est en cours. Les travaux se feront des étages supérieurs vers les étages inférieurs, et quand l'étage supérieur sera fini, une installation pourra se faire.

2 – MAGENTA

Il nous a été fait un point sur l'installation des collègues pendant les travaux à MAGENTA.

M Philouze a indiqué qu'il avait émis quelques principes :

1 - Les services devraient être mis en situation cible selon le calendrier. C'est à dire que les SIE, les SIP et le SDIF seront installés fonctionnellement comme ils le seront après les travaux ;

2 - Bouger le moins possible les agents.

Ainsi, le SIE Rennes 1 ne bougera que pour aller dans son service définitif.

Les SIP fusionnés seront spatialement disjoints :

- Les agents d'accueil et les gestionnaires seront dans les modulaires, sachant que l'accueil physique reste au RDC de Magenta.

- les recouvrements des deux SIP se retrouveront au RDC du Bat A

Cette organisation a été pensée avec les responsables des deux SIP.

Les modulaires, 800 m², sur deux étages, donc deux fois 400 m², sur le côté Ouest de Magenta ont été retenus. La documentation dans les modulaires sera réduite à sa stricte nécessité. Le télétravail sera encouragé. Il a été comptabilisé 8,5 m² par agents dans ceux-ci.

3 – La santé et la sécurité des agents est un maître mot. C'est pourquoi, chaque étage sera vidé entièrement.

Il sera examiné par une instance sécurité si toutes les mesures en matière de sécurité des agents pendant les travaux ont été prises.

Par ailleurs, une « météo » des travaux, c'est à dire, le planning des travaux sera mis à disposition pour prévenir lorsqu'il y aura des nuisances sonores afin que les agents puissent anticiper le télétravail.

- Parkings pendant les travaux

Ceux-ci seront occupés pendant le temps des travaux et pendant la phase montage/démontage. C'est à dire un peu plus d'un an à partir de novembre 2021. Il restera des places PMR. Le comptage est en cours.

- Maître d'œuvre

C'est un architecte parisien qui a un bureau d'études à Rennes. Ce cabinet a l'habitude de travailler avec la DGFIP. A déjà officié sur d'autres sites.

- Travaux RDC et Rez de jardin

Les ouvrants sont planifiés pour le 1^{er} semestre 2023.

Ensuite plusieurs points ont été évoqués :

- Le SDIF

Les agents qui arriveront en septembre seront regroupés dans deux espaces pas loin du service actuel. Les dossiers d'arpentages archivés resteront sur place pendant les travaux car la pièce ne justifie pas de travaux. Si besoin, cette pièce sera accessible.

Les agents aimeraient connaître la formation à laquelle ils auront accès, les postes ... cela sera vu dans les questions diverses du CTL du 29 juin 2021.

- Situation sanitaire à la Cité

6 des 9 personnes qui effectuent le ménage ont été testés positives.
Tout le personnel a été mis à l'isolement.

Par ailleurs des mesures plus drastiques ont été prises ce jour par la Direction :

« Dans le prolongement des messages transmis cette semaine au sujet de la situation sanitaire de la cité administrative (6 personnes du service de ménage positives au COVID 19), les décisions suivantes, qui sont d'**application immédiate**, ont été arrêtées:

1. Conformément aux préconisations de l'ARS, **l'ensemble du bâtiment va être désinfecté le samedi 29 mai**. Cette désinfection va être faite selon un procédé d'aérosolisation. Nous vous demandons, dans toute la mesure du possible, de ne laisser aucun document sur vos bureaux, par souci de discrétion mais également du fait du procédé de désinfection. Il conviendra également de laisser les bureaux ouverts pour permettre à l'entreprise de nettoyage d'y accéder.
1. En parallèle, **tous les personnels équipés, devront se mettre obligatoirement en télétravail dès ce midi et ce pour toute la semaine prochaine**. Les agents qui ne sont pas équipés continueront à être présents sur site. Ce nombre réduit de personnes présentes limitera l'interaction sociale et donc le risque de contamination.

Par ailleurs, si, à ce stade, l'ARS n'a pas préconisé de dépistage massif dans la mesure où les seules personnes positives font partie d'un même collectif de travail, elle a rappelé les recommandations suivantes :

- rester extrêmement vigilant et autosurveillance rapprochée de l'ensemble des personnels quant à l'apparition de symptômes, se faire tester au moindre doute,
- respecter scrupuleusement **tous** les gestes barrières, port du masque et changement toutes les 4 heures, distanciation, nettoyage des mains et des surfaces,
- procéder à l'aération si possible en continu et a minima 5 min toutes les heures. »



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section d'Ille-et-Vilaine

Agir pour ne pas subir.

Avant les travaux il est demandé dans chaque service d'anticiper le déménagement en mettant le plus de choses au pilon et d'archiver. Le service logistique fera un état des lieux des locaux.

Dossiers à suivre car cette réunion n'est que le préambule de longs mois de travaux. La direction nous informera en septembre de l'avancée de ceux-ci.

Catherine LECLERCQ, secrétaire départementale CFTC DRFiP 35
cftc.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr